



## **CDAS Section de l'Eure**

### Compte rendu du Conseil Départemental d'Action Sociale du 26 septembre 2023

La séance a été ouverte après lecture de notre déclaration liminaire dans laquelle nous nous félicitons de certaines avancées notamment la possibilité d'obtenir des chèques CESU étendue pour la garde d'enfants de 13 et 14 ans et leur revalorisation.

En revanche, nous y dénonçons la suppression des chèques vacances à destination des retraité·e·s.

Nous revendiquons une restauration collective au plus près des agent·e·s. À défaut de ce service, l'ensemble des agent·e·s, y compris les télétravailleurs et télétravailleuses, doit pouvoir bénéficier des titres-restaurant. Ces derniers doivent, eux aussi, faire l'objet d'une revalorisation régulière en fonction de l'inflation et d'une modulation en fonction de l'indice.

Avant de passer à l'ordre du jour, la Présidente a tenu à nous communiquer des informations suite au séminaire des président·e·s de CDAS.

La Présidente nous a rappelé, au sujet de la réforme du réseau, son attachement à un ou une délégué·e de proximité par département.

Des groupes de travail au niveau national, vont être ouverts d'ici la fin de l'année :

- sur la gouvernance du réseau réformé de la sphère action sociale,
- sur la restauration,
- sur la protection sociale complémentaire.

La présidente s'est réjouie que, dans le cadre du Fonds d'Innovation Local (FIL), il soit sélectionné 2 des 3 projets proposés par notre délégation, sur les 23 retenus au plan national.

Après ses premières remarques, nous sommes passés à l'examen de l'ordre du jour.

#### 1 – Approbation du PV du 24/05/2023

Le PV du 24/05/2023 a été approuvé à l'unanimité.

#### 2 – Présentation du service régional d'action sociale

En l'absence du responsable régional, la déléguée nous a présenté le nouvel organigramme du service régional d'action sociale.

Concrètement pour les agents, ça ne change pas les choses, mais un référent est nommé au sein de la région dans chaque secteur d'activité. Notre déléguée sera référente régionale au niveau de la parentalité et du logement et restera notre interlocutrice privilégiée sur l'ensemble des domaines.

Une présentation détaillée par le responsable régional sera réalisée lors du prochain CDAS.

La mise en place officielle du nouvel organigramme du service régional de l'action sociale est prévue au premier trimestre 2024.

### 3 – Présentation du compte rendu 2022 de la délégation

La déléguée nous a exposé le compte rendu d'activité 2022 pour le département. Le département comptait 621 actifs, 357 enfants, plus les retraités. Le plus gros poste de dépenses du budget reste, sans surprise, celui de l'arbre Noël (58 %).

La déléguée nous a fait part d'une nouveauté concernant les modalités de réservation des colonies via EPAF. Le principe maintenant retenu est celui du « premier arrivé, premier servi ». La Présidente du CDAS et les représentant·e·s du personnel ont demandé qu'une communication auprès des agent·e·s de ces nouvelles modalités soit réalisée.

La restauration, qu'elle soit collective ou non, est également un gros poste de dépense, qui n'apparaît pas dans le budget local puisqu'il est rattaché à un budget national. Le montant des subventions accordé est cependant géré par la déléguée de l'action sociale. La déléguée nous a par ailleurs indiqué que le prestataire Eurest, qui gère le restaurant inter-entreprises de la MSA (Politzer), a annoncé augmenter ses tarifs de 8 % au 1<sup>er</sup> octobre en raison de l'inflation. La subvention accordée sera augmentée dans les mêmes proportions et les tarifs resteront les mêmes pour les agent·e·s.

**Solidaires Finances** a rappelé ses revendications en matière de restauration collective mais également, à défaut, concernant les titres-restaurant. La correspondante sociale de la DDFIP nous a indiqué que l'outil utilisé pour la gestion des titres-restaurant n'était pas adapté et qu'il était difficile d'avoir une situation immédiate en raison des impératifs liés à la gestion du traitement, des régularisations sur les mois suivants étant souvent nécessaires.

### 4 – Revue d'exécution du budget 2023 et des actions menées dans le cadre du FIL

Pour Noël, deux choix sont proposés :

- 140 places ont été réservées pour un spectacle de Noël à Rouen le samedi 25 novembre 2023 à 14 h ou 16 h,

- Aérobowling à Évreux le dimanche 10 décembre après-midi, avec au choix 2 activités (bowling, laser-game ou structure de jeux pour enfants).

Un sachet de friandises sera remis à chaque enfant à l'issue de chaque manifestation.

Si vous ne l'avez pas encore fait, n'oubliez pas de réserver vos places et de valider vos chèques cadeaux.

Au vu du budget restant, les représentant·e·s du personnel ont renouvelé l'extension du chèque-cadeau de 20 euros pour les adolescent·e·s de 15 et 16 ans, soit environ 70 enfants concernés.

Comme à l'accoutumée, un concours de dessin sera proposé aux enfants, les modalités et le thème seront précisés dans les prochains jours.

La sortie annuelle des retraités a été une belle réussite. C'était une croisière sur la Seine en mai dernier.

Il est également prévu l'achat de boîtes de chocolats pour les personnes en Congé Longue Durée (CLD) et Congé Longue Maladie (CLM).

La sortie famille proposée dans le cadre des Nocturnes de Beaumesnil a été très appréciée. Une participation de 7 € par personne était demandée soit environ un tiers du tarif normal, le restant dû étant pris en charge par le budget local de l'action sociale.

Pour le FIL, deux stages de découverte à la permaculture dans le potager sont proposés. Un premier a été effectué en juin et septembre dernier près de Pont-Audemer à la ferme du Caillou Marais et un autre sera proposé le week-end du 6 au 8 octobre dans le Marais Vernier sur une approche globale de la permaculture.

Le second projet sélectionné est le café-tricot. Cette animation sera proposée à compter de la deuxième semaine d'octobre à la cité administrative à Évreux. Concernant le site de Vernon, l'animation sera proposée dès que les agent·e·s seront installé·e·s. Si vous souhaitez être référent

de cette activité sur votre site, n'hésitez pas à contacter la déléguée de l'action sociale.

#### **4 – Questions diverses**

La présidente a souhaité évoquer avec les représentant·e·s du personnel le budget de l'action sociale au plan national au sein de notre ministère, qui lui a été présenté lors du séminaire des Président·e·s de CDAS. C'est un budget de 113 millions pour l'année 2022.

Les principaux postes de dépenses sont les suivants :

- 51 % pour la restauration,
- 21 % pour les vacances,
- 10 % pour le logement.

Les représentants de **Solidaires Finances** au CDAS